

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 20 mai 2016

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 13

Etaient présents : FAUVEL Auguste – TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – PAIN Jean-Yves — DENIS Geneviève – DELAUNAY Thierry – BEAUDUCCEL Cécile – HALLET Christelle –

DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

Absents excusés : LEJAS Frédéric - DENIS Geneviève

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- Compte rendu par M MELLET de l'association « ECTI » du bilan accessibilité établi dans le cadre de l'agenda accessibilité programmée
- Présentation du rapport d'activités 2015 de Vitré Communauté
- Nouveau devis de la société « BEAUMONT » pour la modernisation voirie 2016
- Devis de la société MAN TP concernant le génie civil pour la mise en place de BAV près de la salle de sport
- PLU : Etude du schéma directeur de la gestion des eaux pluviales par le cabinet « DMEAU »
- Demande de l'association sportive pour améliorer l'éclairage du terrain de foot

I : Compte rendu par M MELLET de l'association « ECTI » du bilan accessibilité établi dans le cadre de l'agenda accessibilité programmée

ECTI est une association de bénévoles qui intervient notamment dans les communes pour faire des études sur l'accessibilité dans les lieux publics. L'association est venue faire un point sur les travaux nécessaires dans la commune en septembre 2015.

M. MELLET nous présente le compte rendu de l'accessibilité sur la commune et des modifications à apporter ou des dérogations possibles.

II : Présentation du rapport d'activités 2015 de Vitré Communauté

Chaque maire doit présenter le rapport d'activité 2015 aux conseillers municipaux.

Thérèse nous fait une présentation rapide de Vitré Communauté et des services proposés aux communes. Le compte administratif de 2015 nous est présenté.

III : Nouveau devis de la société « BEAUMONT » pour la modernisation voirie 2016

Lors du dernier conseil, le conseil municipal avait validé le devis du parc départemental.

L'entreprise BEAUMONT a revu ses tarifs car le premier ne proposait pas la même prestation

que le parc départemental. Le nouveau devis de l'entreprise BEAUMONT est de 24 804.90 € HT contre 25 155.50 € HT pour le parc départemental.

Le conseil municipal vote à 6 voix pour, 3 voix contre et 4 abstentions pour finalement prendre l'entreprise BEAUMONT.

Le fonds de concours de Vitré communauté n'étant pas utilisé en totalité un devis a également été fait pour le chemin du chêne à la coche pour 3 244€ HT et éventuellement un autre chemin pourrait être revu.

Le conseil municipal valide le devis de 3 244 € HT et accepte qu'il en soit fait un autre pour l'autre chemin.

IV : Devis de la société MAN TP concernant le génie civil pour la mise en place de BAV près de la salle de sport

Des BAV semi-enterrées, fournies par le SMICTOM, vont être mise en place près de la salle de sport. L'entreprise MAN TP propose un devis de 3 740€ HT pour scier, creuser et faire le terrassement.

Le conseil valide ce devis mais autorise Jean-Yves à renégocier.

V : PLU : Etude du schéma directeur de la gestion des eaux pluviales par le cabinet « DMEAU »

Une 4^{ème} réunion a eu lieu avec le cabinet d'Ys. Un groupe de travail est constitué pour l'inventaire des zones humides constitué de Thérèse, Jean-Yves, Frédéric et Thierry auquel Thérèse a ajouté avec son accord Rémi TROPEE, agriculteur sur la commune.

Concernant le schéma directeur des eaux pluviales, la tranche conditionnelle a été retenue et se chiffre à 4000€ HT. L'ensemble de la prestation (tranche ferme et conditionnelle) sera subventionné à 60%

VI : Demande de l'association sportive pour améliorer l'éclairage du terrain de foot

Une demande a été faite lors de l'assemblée générale des sports car des zones d'ombres sur le terrain perturbent les footballeurs. Un devis va être fait pour ajouter des projecteurs à ceux existants.

VII : Informations diverses

Mardi 24 mai 2016 à 14h30 à Vitré : tirage pour les jurés d'assises auquel participeront Thérèse et Jean-Yves.

Dimanche 29 mai 2016 : le Préfet demande aux communes de faire une commémoration pour la Bataille de Verdun ; les anciens combattants ne sont pas au courant donc aucun rassemblement ne sera fait à Marpiré et seulement les drapeaux seront sortis comme au 8 mai.

Mercredi 8 juin 2016 à Saint Jean : assemblée générale de l'AEJI

Dimanche 22 mai 2016 à 10h : assemblée générale du Pt'y Bistrot